FONDÉ EN 1893

LE NUMERO 10 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Vendredi 14 Novembre 1919

LE NUMERO 10 CENTIMES

Cuisine Réactionnaire

L'ECHO DU NORD marmiton de la Droite

« Quelle salade, cette situation électorale ! » C'est le cri du cœur de tout le monde, dans le Nord, à l'heure qu'il est !

Jamais élections ne se sont faites dans un tel désordre. En France, c'est la confusion des partis. Les intérêts personnels des candidats ont, en maints endroits, dominé le souci de l'intérêt général. Brisant les cadres des organisations politiques, les hommes ont cherché bien plus le moyen d'être élus que le triomphe des idées ou des méthodes essentielles à la vie économique et sociale du pays.

Sans doute les partis, formés pour les vieilles luttes d'avant-guerre, n'ont pas su s'adapter aux exigences nouvelles du moment présent, à l'intense besoin de vivre et de produire de la Nation. En outre, la loi électorale a incité, par sa « prime à la majorité », à la constitution de coalitions illogiques où les candidats ont espéré trouver, confondus dans une masse sans homogénéité, les suffrages nombreux nécessaires à la formation d'une forte moyenne.

Mais nulle part la confusion n'est plus grande que dans le Nord. La droite cherche à tout prix à désorganiser le parti républicain, espérant bien, à la faveur du tumulte faire passer ses candidats, très en danger, et, en culbutant la fraction avancée des républicains, s'approprier la plus forte moyenne, qui mettrait par surcroît une notable partie de la liste socialiste en échec.

Nous avons indiqué, l'autre jour, la manœuvre de la « Croix » et de la « Dépêche » : c'est à l'« Echo du Nord » que revient le triste avantage de mettre en pratique les conseils de la réaction.

L'« Echo » publie une liste panachée de vingt trois noms où des candidats de droite remplacent un certain nombre de républicains, rayés d'office : ce sont MM. Adrienc̃ense Chas, Potié, Torquem, Gamelin et Duflot.

La recette de cette cuisine nous est indiquée par l'« Echo » :

« Ont été pris dans la liste de la Fédération — habilement composée, reconnaissons-le sans ambage, — les meilleurs éléments, soit 11 noms sur les 23 qu'elle comporte, ces onze candidats étant, par leur passé, par leur autorité, ~~par leurs~~ connaissances spéciales, en mesure de défendre utilement la reconstitution.

» Il reste alors douze places de candidats destinés plus particulièrement à représenter l'entente qu'il s'agit d'établir, sur le terrain politique, entre la liste de la Fédération républicaine et la liste de l'Union libérale. Ils ont été partagés équitablement entre les fédérés et les libéraux, six aux uns et six aux autres. »

Cette ratatatouille marmitonnée par l'« Echo » est complétée par un prospectus clérical qu'on colporte chez les électeurs bien pensants et qui dit notamment :

« La liste de l'**Union nationale et Républicaine du Nord** est incomplète ; ce serait une faute que de ne pas user du droit qu'ont les électeurs catholiques de la compléter, et c'est pourquoi nous vous demandons, en ne rayant aucun candidat de la liste de l'Union, d'ajouter à cette liste, où six places sont vides, les noms des candidats les plus modérés de la liste de la **Fédération Républicaine.** »

Suit d'ailleurs une liste de six noms.

La malice est cousue de fil blanc. Ce que veut la droite, c'est diviser entre eux les républicains, en les opposant les uns aux autres, pour affaiblir leurs suffrages et obtenir l'avantage pour la liste réactionnaire.

C'est la maxime monarchique : « Diviser pour régner ».

Voilà où nous en sommes avec ce régime électoral, et le « large souffle qui devait passer sur les mares stagnantes » n'est qu'un gaz asphyxiant. Ainsi se trouve vérifiée la constatation de M. Clémenceau dans son discours de Strasbourg : « On a fabriqué l'incohérence des votes avec ce système électoral dont le but avoué est de réduire la majorité au profit des minorités ».

Le bon sens des véritables républicains saura empêcher la manœuvre cléricale de réussir.

Au moment où notre pays est en proie à une sourde inquiétude sur ses destinées il faut barrer la route, résolument, à la réaction, ennemie des réformes nécessaires pour le rétablissement de l'équilibre social.

Toute réussite des combinaisons cléricales est un danger de mort pour notre démocratie. Elle est violente, en France, la poussée des troupes de droite pour s'emparer de la majorité parlementaire et imposer, demain, un gouvernement de brutale répression.

Il ne nous effraie pas d'être les seuls, dans la presse du Nord, à dénoncer ce péril. Il menace les socialistes et les républicains. Nous aurions souhaité que la constitution d'un bloc de gauche permît — dans la nation toute entière — de consolider la République dans sa victoire, et c'était des années de gagnées pour l'évolution démocratique. Puisqu'il n'en a pas été ainsi, que les masses électorales, dans chacun des partis ennemis de la droite, fassent loyalement leur devoir en votant seulement pour les sincères représentants de l'idéal républicain et socialiste.

A tout prix, contre la réaction !

Alex WILL.

M. Poincaré en Angleterre

A GLASCOW

Londres, 12 novembre. — Hier soir, le roi et la reine assistèrent à l'ambassade de France à un grand banquet offert par M. Poincaré.

Le Président de la République et Mme Poincaré ont quitté Londres ce matin, à 9 h. 33, pour se rendre à Glascow.

Où l'on trouvera :: l'Argent ! ::

Le ministre des Finances vient de nous annoncer le lancement d'un prochain emprunt. Il est devenu indispensable pour alléger les charges de la Trésorerie. Il rapportera, espère-t-on, autant que les derniers émis, c'est-à-dire une vingtaine de milliards.

Y a-t-il là de quoi résoudre toutes les difficultés financières pendantes, et y a-t-il autre chose qu'une goutte d'eau pour combler le gouffre creusé par la dette flottante ?

En apparence, il y aurait de quoi permettre à la Banque de France de faire rentrer dans ses caisses la moitié des 40 milliards de billets qui circulent et, par contre-coup, de réduire une des causes de la vie chère. En réalité, il n'y aura là qu'une faible partie de ce qui sera nécessaire, l'année prochaine même, aux besoins de la seule reconstitution des pays envahis. Vingt milliards, c'est assurément une partie seulement de ce qui sera dépensé en 1920 si cette reconstitution n'est pas renvoyée aux Calendes, et si l'on commence à faire quelque chose de sérieux chez nous. Et dès lors le problème reste entier. Car il ne faut pas de l'argent que pour les pays libérés. Il en faut, et beaucoup, tout d'abord pour nos légions de mutilés, et on leur a promis quatre milliards et demi. Il en faut pour l'augmentation des traitements des fonctionnaires de l'Etat, soit un milliard et demi. Il en faut pour les intérêts de la nouvelle Dette, soit 10 milliards. Il en faut pour le développement et la réfection de tout le domaine public, complètement négligé depuis 1914 : réfection des voies ferrées et des gares, réfection des canaux, réfection des bâtiments publics, des ports et de leur outillage. Il en faut aussi pour certains grands travaux dont l'urgence n'est plus discutable : construction d'une marine marchande, aménagement des forces hydrauliques dans toute la France, construction de canaux (dont le rattachement du Rhône au Rhin), etc...

En présence de ces besoins immenses, pouvons-nous, au moins, compter sur une contribution de l'Allemagne ? En aucune mesure ? Jusqu'en 1921, ce qu'elle doit nous fournir est représenté en presque totalité par des produits et par des denrées.

Les impôts produiront-ils de quoi même subvenir aux intérêts de la Dette ? Nullement : ils produiront cette année environ huit milliards, et les deux milliards d'impôts nouveaux proposés par M. Klotz auront grand'peine à être établis pour le premier semestre de 1920.

Le déficit, qui sera pour l'année prochaine d'un minimum de dix milliards et qui atteindra, plus vraisemblablement de vingt à trente milliards, viendra donc encore augmenter la dette flottante, en dépit de l'emprunt qu'on va jeter sur le marché, d'une somme qui ne laissera pas que de faire hausser les prix et d'accroître la vie chère dans une mesure inconnue jusqu'ici.

Il n'est aucun argument qui puisse prévaloir contre ces données. Il est clair que la Banque de France sera appelée à fournir ce que l'emprunt, quelque succès qu'il obtienne, ne pourra pas donner. L'inflation fiduciaire augmentant, les prix s'élèveront suivant des lois qui ne sont plus à démontrer. Dans ces conditions, peut-on parler sérieusement de lutter contre la vie chère, si l'on fait tout ce qui est nécessaire pour l'augmenter ?

Une seule mesure eût pu aboutir à restaurer nos finances : c'était l'impôt sur le capital tel qu'il est proposé en Italie, ou un impôt sur le revenu aux taux aujourd'hui admis en Angleterre. Rien n'a été fait ni même proposé dans ce sens. Pourquoi ? La France est-elle un pays moins démocratique que l'Angleterre ou que l'Italie ? A-t-on l'intention de demander à de nouveaux impôts de consommation les ressources qui font défaut ? Même si l'on avait cette intention criminelle, ceux-ci seraient-ils votés en temps voulu pour alléger la Trésorerie et diminuer le coût de la vie ?

Poser la question, c'est la résoudre. Nos gouvernants, dans le but de ménager les deniers de la classe possédante, ont donc délibérément laissé s'accumuler le déficit, et, en faisant croître les charge du Trésor, ont sciemment conduit à une dépréciation rapide de la monnaie française et à la vie chère. Le peuple français ne l'oubliera pas en mettant dans l'urne son bulletin de vote le 16 novembre prochain. A une politique financière de classe, il répondra par l'affirmation de ses intérêts de classe, et aucun homme de bon sens ne pourra le lui reprocher.

E. COUTEAUX,
Conseiller général du Nord.

Les souverains Belges arrivent en France

Brest, 12 novembre. — Le « George Washington » ayant à bord le roi et la reine des Belges, le prince royal ainsi que 18 personnes, est arrivé ce matin à 6 heures 3? sur rade. Tous les bâtiment ont arboré le grand pavois avec les pavillons belges en tête du grand mât.

Les souverains belges, après leur descente du « George Washington » ont pris place dans un train spécial qui a quitté l'arsenal à midi, aux accents de la « Brabançonne ». Le train arrivera à Versailles à 22 h. 50, et à Bruxelles jeudi, à 7 heures et demie.

CAILLES ET PERDRIX, VIVEZ EN PAIX

VOTRE CHASSE EST FERMEE

Aux termes de l'arrêté [illegible] ral du 16 août dernier, [illegible] la perdrix sera fermée le 23 novembre 1919 ; celle de la caille le 30 novembre 1919, dans toute l'étendue du Département du Nord.

Aux Républicains DU NORD

Qu'est-ce que veulent les candidats de la liste de la Fédération républicaine du Nord ? Ce que, sans doute, nous voulons.

Voyez :

Après la guerre, nous voulons la paix, une paix durable s'il se peut, fondée sur le Droit et la Justice.

Nos grands soldats ont conduit la France à la Victoire. Nos hommes d'Etat, nos hommes politiques doivent lui assurer la renaissance et la réparation de ses ruines.

Nous voulons le désarmement de l'Allemagne, parce que c'est le commencement du désarmement universel et la mort du militarisme, et exigeons que l'Allemand qui a déchaîné la guerre sur l'Europe, avec ses horreurs et ses désastres, paie les dommages qu'il a créés de ses mains.

La gloire que l'héroïque ténacité des soldats français a conquise à la France est une admirable fin, mais elle n'est pas une solution à nos souffrances et aux misères déchaînées par la guerre sur notre pays meurtri et à demi ruiné.

Elle ne suffit ni à équilibrer un budget annuel qui demandera dix milliards de plus pour 1920, ni à rectifier le change qui joue désastreusement contre nous à Londres, à New-York, en Espagne, en Suisse et même en Belgique, ni à enrayer la vie chère, ni à reconstituer les régions dévastées, ni à réorganiser l'outillage national, ni à assurer la régularité des transports, ni à refaire notre flotte marchande et nos lignes de navigation.

Ce que nous voulons, c'est refaire nos villes et nos villages détruits, reconstituer nos cultures agricoles et nos usines industrielles, ce qui nécessite que le pays soit approvisionné en matières premières, en machines, en bétail, en engrais, en charbon, en force motrice, et largement pourvu de chemins de fer, de canaux et de ports maritimes agrandis et convenablement aménagés.

Pour obtenir pareil résultat, il faut travailler et produire, travailler encore et surproduire, condition indispensable pour refaire nos richesses détruites, nous passer de l'étranger et réduire notre change, abaisser enfin la cherté de la vie.

Avec cela, nous reconstituerons la France et la mettrons à l'abri du désordre et des secousses sociales : avec cela, nous la conduirons à la prospérité dans l'ordre et dans la paix.

Assez de sang répandu, assez de crimes, assez de morts, assez de ruines. Nous voulons la paix, la grande paix des peuples. Nous répudions la lutte de classes, la dictature du prolétariat comme la dictature d'un homme, et restons fidèles à la propriété individuelle, fondée sur le travail. Nous voulons le progrès social et le progrès des idées dans la paix publique et la liberté des consciences.

Le travail, le talent et le capital associés dans l'œuvre de renaissance commune, c'est notre **credo**, notre acte de foi.

Si c'est cela que veulent les candidats de la Fédération républicaine du Nord ; si c'est le maximum de bien-être pour le travailleur de la terre, comme pour le travailleur de l'usine, le maximum de sécurité auxquels ont droit tous les citoyens d'une libre démocratie qu'ils veulent poursuivre et réaliser, aucun homme clairvoyant ne refusera de leur accorder son suffrage.

Les républicains de la liste de la Fédération du Nord, de M. Loucheur au capitaine Verniers, sont des hommes d'expérience et de volonté. Le suffrage universel leur fera confiance le 16 novembre, servant ainsi tout à la fois la France, la République et la reconstitution du Nord.

Ch. DEBIERRE,
Sénateur du Nord,
Ancien Président du Parti Radical et Radical-Socialiste.

On diminue le prix du charbon

OUI... MAIS.... EN ANGLETERRE

Londres, 12 novembre. — On a examiné hier au cours d'une conférence tenue à huis clos, et à laquelle prenaient part M. Bonar Law, et les leaders parlementaires des mineurs, les prix actuels du charbon.

Les chefs travaillistes, avec chiffres à l'appui, ont exposé qu'en tenant compte du rendement intensif l'augmentation récente de six shellings à la tonne n'était pas nécessaire. Ils demandent qu'une Commission mixte soit nommée pour examiner les chiffres. La Commission houillière vient de confronter la production avec les prix. On croit savoir que M. Bonar Law a promis que la réduction aurait lieu à condition qu'elle n'entraîne pas une perte pour le Ministère des Finances. On dit que le Cabinet semble disposé à diminuer immédiatement de 3 shellings le prix de la tonne.

FERA-T-ON LE TUNNEL SOUS LA MANCHE ?

ON CROIT QUE OUI

Londres, 12 novembre. — Le groupe parlementaire du tunnel sous la Manche étant allé aujourd'hui plaider la cause du tunnel auprès de M. Lloyd George, celui-ci a répondu qu'avant de prendre une décision, le gouvernement procédera à une nouvelle enquête. Le groupe parlementaire s'est retiré, remportant de cette entrevue une impression très favorable.

Metz est décorée de la Légion d'Honneur

Par décret [illegible] la proposition du Président du Conseil, ministre de la Guerre, la croix de chevalier de la Légion d'honneur est conférée à la ville de Metz pour le motif suivant :

« [illegible] la France n'a jamais [illegible] au cours d'une captivité de [illegible] sans tache. [illegible] jamais pu ternir. Exposée [illegible] des [illegible] aux [illegible] de l'ennemi tout [illegible] parce [illegible] symbolise l'affec[illegible] la Lorraine enfin restituée dans son intégralité de province française ».

Le Mouvement Gréviste

A PARIS

La Grève des Journaux a son organe

« LA FEUILLE COMMUNE »

Paris, 12 novembre. — « La Feuille commune » qui, désormais, paraîtra matin et soir, éditée avec l'autorisation du Comité de grève, publie une déclaration précisant que les journaux dissidents ayant accepté de discuter les revendications des ouvriers imprimeurs ne pouvaient pas se solidariser avec leurs confrères de la « Presse de Paris ».

« La Feuille commune » présente un aspect tout différent de « La Presse de Paris ». Chacun des dix journaux qui le composent se partagent ses colonnes avec son propre titre et conserve toute son indépendance. C'est ainsi qu'on y voit **L'Humanité** et **Le Journal du Peuple**, soutenir énergiquement le mouvement gréviste, alors que le journal **Le Pays**, sous le titre « Une grève mal inspirée » proteste contre les intérêts purement matériels et des plus contestables qui ont inspiré le mouvement actuel.

D'autre part, **L'Œuvre**, sous la signature de Gustave Téry, blâme l'erreur commise par les ouvriers imprimeurs, mais se félicite de pouvoir opposer dans le même organe le programme de concentration républicaine et celui des socialistes unifiés.

Les autres organes traitent, souvent un complet désaccord quoique côte à côte, les questions politiques à l'ordre du jour.

Démission

Paris, 12 novembre. — A la suite du vote émis le 8 novembre par les minoritaires, en faveur de la grève générale, le Comité exécutif de l'Union des Syndicats de la Seine a décidé à l'unanimité de démissionner.

Dans la Nouveauté

Paris, 12 novembre. — Cet après-midi, à 14 h., de nombreux grévistes se sont rendus aux environs des magasins des [illegible] Fayette, dans le but de manifester.

Le mouvement n'a pas eu lieu, la police ayant rapidement dispersé les groupes. Quelques arrestations ont été opérées. A 16 heures, un certain nombre de grévistes qui étaient groupés sur la place du Palais Royal, ont débouché dans la rue de Rivoli et ont manifesté devant les magasins du Louvre. Les agents et les gardes municipaux ont été aussitôt arrêter le mouvement. Un certain nombre de grévistes qui avaient repris le travail ont abandonné à nouveau leur poste. Il n'y a pas eu d'autres incidents.

A L'ETRANGER

En Espagne

LOCK-OUT ET GREVE SONT TERMINES

Barcelone, 12 novembre. — Au cours d'une conférence, qui a eu lieu cette nuit entre les ouvriers et patrons un accord s'est établi pour la proclamation simultanée de la levée du lock-out et la cessation de la grève. Cette conférence a eu lieu sur l'initiative des patrons, et la décision prise donne satisfaction aux délégués ouvriers, qui avaient, il y a quelques jours rompu les pourparlers parce que les patrons refusaient d'accepter cette mesure. On considère le conflit comme terminé. Une décision définitive sera prise au cours d'une conférence qui se tiendra aujourd'hui à midi.

En Amérique

L'ACCORD DES MINEURS

Washington, 12 novembre. — Comme suite au rappel de l'ordre de grève, le ministre du Travail a invité les représentants des ouvriers et patrons mineurs à conférer le 14 novembre sur l'application de l'accord relatif aux salaires.

La conférence internationale a renvoyé à la Commission la question de la semaine de quarante-huit heures.

En Italie

PLUS DE JOURNAUX NAPOLITAINS

Naples, 12 novembre. — Les typographes viennent de se mettre en grève, pour une question de salaire. En pleine période électorale, Naples est sans journaux.

En Bohême

GREVE GENERALE DE LA METALLURGIE

Prague, 12 novembre. — La grève générale de la métallurgie a été déclarée dans plusieurs cercles industriels, notamment à Tilten à la suite de l'échec de la tentative de conciliation du Ministère des Travaux publics.

76 entreprises ont déclaré le lock-out.

Encore et toujours des "Embochés"

MARGUERITE LEPEZ, DE TOURCOING

La gendarmerie de Tourcoing, exécutant un mandat d'arrêt lancé par le troisième conseil de guerre, a arrêté hier la nommée Lepez Marguerite, femme Lepoutre, de Roubaix, inculpée d'intelligences avec l'ennemi.

Elle était dans un état d'ivresse manifeste au moment de son arrestation et a été déférée à la prison civile.

VICTOR REMETTE, DE CAMBRAI

La police cambrésienne, qui recherchait depuis longtemps un nommé Remette Victor, âgé de 31 ans, accusé d'intelligence avec l'ennemi, a fini par découvrir sa résidence.

Arrêté dans le Tarn, il a été transféré à la Citadelle de Lille.

MARIE PHILIPPE, DE ROUBAIX

Un mandat d'amener a été décerné contre la femme Debarge, née Marie Philippe, de Roubaix, qui a avoué avoir dénoncé deux jeunes gens, de Roubaix, aux Allemands.

UN ESPION LILLOIS

Un mandat d'arrêt a été lancé hier contre le nommé B..., de Lille, accusé d'avoir pratiqué l'espionnage pour l'armée allemande.

PAMART EN A ASSEZ

Nous apprenons que Pamart, le secrétaire de mairie de Câtillon, arrêté dernièrement, a demandé sa mise en liberté provisoire, par l'intermédiaire de son avocat, les faits qui lui sont reprochés, usage de faux, etc., étant du ressort de la juridiction civile.

EN LIBERTE

Le nommé Trouche Paul, 21 ans, d'Avesnes-sur-Helpe, accusé d'intelligence avec l'ennemi, a été mis hier en liberté provisoire, après examen des conclusions présentées par Me Hourotte son défenseur.

ACQUITTÉ

Le 1er conseil de guerre, présidé par M. le colonel Verstreete, a prononcé, dans son audience d'hier, l'acquittement de Leduc Désiré, maréchal ferrant à Solesmes, à qui la prévention reprochait d'avoir dénoncé aux boches au cours de l'année 1918, différentes cachettes de cuivre, notamment à la sucrerie de Solesmes, et chez M. Decaux, marchand de ferrailles.

On a arrêté un condamné à mort

C'EST UN COLLABORATEUR DE LA « GAZETTE DES ARDENNES »

Bruxelles, 12 novembre. — La police de Bruxelles a mis la main hier soir dans un café de la rue de Laeken sur un nommé Henri Groncke1, impliqué dans l'affaire de la « Gazette des Ardennes » et qui fut condamné à la peine de mort par contumace, mais il a prétendu que la justice belge n'avait pas le droit de l'inquiéter. Il prétend avoir été remis en liberté par la justice française. Il a été écroué, et mis à la disposition du Parquet.

LA VIE A LENS

M. Clémenceau assure que l'hiver ne verra pas l'exode de la population

Dans une lettre rendue publique, BASLY, député de Lens, avait dernièrement attiré l'attention du Président du Conseil, sur la situation des habitants de la ville de Lens. M. Clémenceau vient de lui répondre, par la lettre suivante, où il affirme que l'hiver ne verra pas l'exode redouté :

« Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu m'adresser une lettre, préalablement communiquée à la Presse, attirant mon attention sur la situation particulièrement douloureuse des habitants de la ville de Lens, pour qui, rien, affirmez-vous, n'a été fait jusqu'à présent.

Vous me signalez notamment que la population sinistrée de votre ville « est encore dans les caves à-demi défoncées », dans des abris faits en planches disjointes que rien ne protège contre le vent, la neige et les intempéries. »

Vous ajoutez que « la maladie fait déjà d'effrayants ravages parmi les habitants ».

Vous citez le cas de la Mission hollandaise qui aurait pris des dispositions pour construire trois cents maisons confortables et qui, en présence de l'impossibilité d'obtenir le transport des matériaux nécessaires vous aurait annoncé son intention de suspendre tout travail pendant l'hiver. Cette triste situation, dites-vous, est due à la crise des transports.

Votre plainte n'a pas laissé de me surprendre. Jamais, en effet, jusqu'à ce jour, les Services départementaux, le Ministère des Régions libérées ou moi-même, n'avons reçu une réclamation des sinistrés de Lens.

D'autre part, les rapports des contrôleurs envoyés sur place, sans cacher ni l'énormité, ni les difficultés de l'œuvre de reconstitution d'une cité totalement détruite m'ont appris que grâce au labeur de votre admirable population et au concours de services locaux, les conditions de l'existence à Lens, se sont singulièrement améliorées. Les écoles étaient ouvertes dès le début d'octobre, un hôpital a été construit, des abris provisoires ou semi-provisoires en nombre suffisant pour les habitants rentrés sont en voie d'achèvement.

Aussi, dès la réception de votre lettre, ai-je prescrit une nouvelle enquête à laquelle ont procédé le Préfet du Pas-de-Calais et le Directeur général de la Reconstitution de votre Département accompagnés d'un délégué de la présidence du Conseil.

Or, je dois vous informer que les constatations faites et les renseignements recueillis au cours de cette visite ne concordent pas avec vos affirmations.

Le secrétaire de la Mairie à Lens a fait connaître que depuis le mois d'avril, 2.500 abris environ ont été construits pour une population de 6.500 habitants, et que tous les jours de nouveaux logements provisoires sont mis à la disposition des habitants dont l'immense majorité, pour ne pas dire la presque totalité, est logée dans des conditions tout au moins suffisantes pour passer l'hiver.

C'est après de nombreuses recherches qu'on a pu découvrir dans des caves, une équipe d'ouvriers belges qui avaient volontairement quitté leur pension pour raisons d'économie et un ménage de réfugiés récemment rentrés à Lens, sans autorisation.

J'ajoute que des déclarations faites par l'unanimité des habitants interrogés et confirmées par le Secrétaire de la Mairie, il résulte que chaque famille de Lens reçoit trois cents kilos de charbon par mois et que pendant le mois prochain elle en recevra quatre cents à quatre cent cinquante kilos.

L'état sanitaire de Lens paraît excellent. M. Ackerman, pharmacien, boulevard des Ecoles, et le Secrétaire de la Mairie ont affirmé qu'il n'y a jamais eu d'épidémie.

M. le docteur Delacour confirme ce renseignement. Il n'a eu à traiter depuis son retour (10 mai 1919) qu'un seul cas de pneumonie.

A la Mairie, on a relevé depuis le début du mois d'avril 33 cas de décès dont plusieurs sont dûs à des accidents causés par l'explosion d'engins imprudemment ramassés.

Une des salles de l'hôpital prête déjà à recevoir des malades est complètement vide, et le carnet de visites du médecin de cet établissement ne mentionne que des « pansements ».

En ce qui concerne l'arrêt de construction des maisons provisoires hollandaises, voici les renseignements fournis par l'ingénieur de la mission.

Les membres de cette mission n'ont jamais espéré pouvoir livrer avant l'hiver, à la population de la ville de Lens les trois cents maisons promises.

La construction n'en a jamais d'ailleurs été interrompue.

Les difficultés proviennent, non pas de la crise des transports, — la mission a reçu jusqu'à ce jour 100 wagons de matériaux — mais de l'impossibilité de se procurer la main-d'œuvre nécessaire sur place, les ouvriers spécialistes étant occupés à la construction des abris commandés par l'Administration ou exécutés au compte des sinistrés.

Toutefois des ordres viennent d'être donnés pour que la main-d'œuvre nécessaire fût mise à la disposition de la mission hollandaise et vous pouvez être assuré qu'avant la fin du mois un certain nombre de maisons de la Cité hollandaise seront achevées.

Il me paraît dans ces conditions qu'étant donné les nouvelles mesures qui viennent d'être prises, en ce qui concerne les transports des régions libérées, les craintes que vous avez exprimées ne se réaliseront pas.

L'hiver ne verra pas l'exode que vous redoutez. Et tout ce qui est humainement possible sera fait pour aider les populations du Nord et de l'Est de la France à reprendre la vie normale à laquelle elles aspirent légitimement, après tant de souffrances si héroïquement supportées.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

G. CLEMENCEAU.

A VALENCIENNES

BROYÉ

Un accident mortel de chemin de fer est survenu mercredi matin, vers huit heures, près du dépôt des machines.

Voulant se garer d'une locomotive, qui se rendait au dépôt, Lucien Moreau, 27 ans, domicilié à Onnaing, occupé aux travaux de réfection de la voie ferrée, fut surpris par une autre machine ; n'ayant pu l'éviter, le malheureux fut projeté sous l'une des roues du monstre d'acier qui lui passa sur le corps.

Moreau fut broyé et tué sur le coup.

Le malheureux, père de famille, venait d'être démobilisé.

Il avait été blessé deux fois au cours de la guerre.

Le corps fut, après les formalités d'usage, transporté à son domicile.

A CARVIN

Le crime d'un aveugle

Ivre en rentrant chez lui rue d'Oignies, 31, à Carvin, Réginal Herbaut, 29 ans, chercha querelle à son voisin Cuvelier Louis, 30 ans, aveugle à la suite d'une maladie. L'aveugle répondit à coups de couteau et s'enfuit. Herbaut grièvement blessé s'affaissa sans connaissance. Par deux horribles blessures, les intestins s'échappaient.

Le docteur Daubresse prodigua les premiers soins au blessé qui fut ensuite transporté à l'hôpital de Lille.

M. Pallette, commissaire de police, après une rapide enquête, procéda à l'arrestation de l'aveugle qui s'était réfugié chez sa sœur Mme Marrys, rue d'Oignies, et le fit conduire par la gendarmerie devant le Procureur de la République, à Béthune.

Chaque jour amène la vie plus chère

Et il est faux de dire que cela est dû aux ouvriers.

Il est de règle courante de faire peser sur la classe ouvrière la responsabilité première de la cherté de la vie.

Rien n'est plus faux, nous l'avons déjà dit. La progression des traitements n'a suivi que de loin la progression du coût de la vie. Et ce n'est que quand il fut impossible aux travailleurs de vivre du fruit de leur travail, que l'on consentit à relever le taux des salaires.

Quelques précisions qui nous sont fournies par le dévoué conseiller général Saint-Venant, nous aideront à mettre un peu plus de clarté dans cette question.

DEJA, AVANT LA GUERRE...

Du début de la guerre, jusque janvier 1915, sans qu'aucun relèvement quelconque de salaires eût été consenti et même demandé, la plupart des denrées ont augmenté considérablement de prix.

En janvier 1915, commence la réorganisation des ateliers militaires en vue de la fabrication intensive des armes et des munitions.

C'est à cette époque, qu'au nom de l'Union Départementale des Syndicats, Saint-Venant entre en relations avec le Ministère de l'Armement, dans le but de fournir de la main-d'œuvre civile à la Métallurgie.

Le personnel recruté fut dirigé sur l'arsenal de Bourges et les poudreries de Bergerac, de Toulouse, de Saint-Médard, etc...

A cette époque les ouvriers attachés ordinairement à ces établissements, avaient vu leurs salaires diminués alors que le coût de la vie était augmenté.

Ils durent faire appel aux organisations ouvrières pour obtenir une première satisfaction à leurs justes réclamations.

Le gouvernement, après examen de la cause des travailleurs, comprit la nécessité d'un léger relèvement des honoraires, et intervint lui-même en vue d'organiser des restaurants coopératifs.

LA SURENCHERE SUR LES LOYERS

Ce fut alors qu'on assista à une hausse scandaleuse sur les loyers dans toute la France et, en particulier, à Paris et dans les villes où l'on travaillait pour la Défense Nationale.

En fin 1915, il y eut même en beaucoup de villes, des manifestations contre cette surenchère.

Cette hausse des loyers est le grand point de départ des demandes d'augmentation successives de salaires.

Cette situation détermina également le gouvernement à déposer, en 1916, son projet d'augmentation d'allocation militaire et d'allocation des réfugiés. Ce projet fut adopté en fin 1916.

A cette époque, Saint-Venant, délégué par le Conseil général du Nord, réuni à Paris, avait enquêté sur la situation des réfugiés, et, en des rapports fort détaillés, avait déterminé quelles étaient les conditions de la vie, résultant de l'augmentation des loyers et des denrées.

Devant la situation qui lui était dévoilée, et parallèlement à l'augmentation des allocations, le Gouvernement et le Ministère de l'armement, jugeant avec raison la vie impossible avec les anciens salaires, établissaient un nouveau barème pour le département de la Seine, et modifiaient les barèmes existant dans les ateliers de Bourges, de Tulle et autres ateliers de l'Etat.

Petit à petit, il fallut relever le taux des salaires dans le pays tout entier.

LA MAUVAISE ATTAQUE

Voilà donc bien établi, que la progression des salaires suivit l'augmentation du coût de la vie.

Elle ne la précéda pas, comme certains voudraient le faire croire. Elle est donc la résultante d'une situation désastreuse, et non la cause. Mais, où réside cette cause, alors ?...

A plusieurs reprises, des hommes clairvoyants avaient demandé que le gouvernement prenne des mesures pour enrayer la progression du coût de la vie.

Il aurait fallu sévir contre les mercantis, les intermédiaires, les spéculateurs, les accapareurs. On préféra s'attaquer aux petits commerçants et recourir aux méthodes de taxations.

Ce n'était pas le bon moyen d'enrayer la vie chère, car, agissant ainsi, on n'attaquait pas le mal en ses causes.

LA PROGRESSION ACTUELLE

Nous en arrivons à la période d'après-guerre. Les demandes d'augmentations de salaires qui se firent jour ces temps derniers, sont pleinement justifiées par une nouvelle augmentation du coût de la vie. Qu'on en juge par le tableau suivant, qui nous donne le prix des denrées et vêtements en janvier 1919, et, comparativement, en octobre 1919. Depuis le mois d'octobre, d'ailleurs, ces prix n'ont fait que croître encore, en d'assez fortes proportions :

	Janv. 1919	Oct. 1919
Beurre	12 00	16 00
Cacao	12 00	13 00
Chocolat	5 40	6 50
Cafés	7 50	9 00
Lait condencé sucré	2 25	2 40
Lait condencé non sucré	1 55	1 65
Huile à manger	[illegible]	6 00
Sucre	[illegible]	4 20
Bougies	6 00	7 00
Œufs	0 55	0 80
Savon blanc	3 50	3 75
Savon mou	2 40	2 50
Chaussures (hommes)	45 00	60 00
Chaussures (femmes)	35 00	50 00
Wassingues	2 00	2 60
Vêtements (complet)	160 00	225 00

Voilà quelques prix qui sont suffisamment significatifs par eux-mêmes, sans qu'il soit besoin, il nous semble, d'insister plus longuement sur le bien-fondé des revendications des travailleurs.

Pour nous résumer, si l'on veut que la vie diminue, ce n'est pas au salaire des travailleurs que l'on doit s'en prendre. Il faut, avant tout réglementer le commerce en suivant la marchandise depuis le producteur jusqu'au consommateur, et en empêchant tous les intermédiaires inutiles de spéculer honteusement sur le fruit du travail de ceux qui peinent. Depuis trop longtemps, ces gens-là exercent leur trafic illicite aux dépens de la Société ; il importe de les faire disparaître pour la prospérité de l'avenir. Ce sera là, la tâche de demain.

V. BRIGGHE.

FIUME LIBRE

Rome, 12 novembre. — Le « Secolo » annonce que le blocus de Fiume est levé.